



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déploiement du plan de création de nouvelles gendarmeries

Question écrite n° 3693

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le déploiement du plan de création de nouvelles gendarmeries sur le territoire national et plus particulièrement dans le Nord toulousain. Suite à l'annonce, en 2023, de la création de 239 brigades de gendarmerie, la Haute-Garonne s'est vue attribuer 4 unités dont 1 mobile à Saint-Jory, commune du Nord toulousain. À la suite d'un incendie qui a détruit le local qui devait accueillir les nouveaux effectifs au sein de l'actuelle gendarmerie, Saint-Jory ne figurait pas dans les 80 premières unités créées en 2024. Depuis, grâce aux efforts de la municipalité mais également des gendarmes, d'importants travaux ont rendu le local totalement opérationnel. Aujourd'hui, pour les habitants et les maires concernés, cette brigade mobile reste plus que jamais nécessaire sur ce périmètre urbain qui enregistre une croissance démographique importante, avec toutes les conséquences pour la sécurité des biens et des personnes. Aussi, il souhaiterait savoir si les effectifs de gendarmes de cette brigade mobile de Saint-Jory seront affectés en 2025 au titre des 57 nouvelles brigades annoncées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3693

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2025](#), page 468